Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau de la gestion des dotations et des compétences** **19 avenue du Maine** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDEDC/2017-985** **11/12/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 15/01/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : stage "découverte de l'emploi en EPLEFPA" pour les élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) fonctionnaires.

Destinataires d'exécution
DRAAF et DAAF SRFD et SFD EPLEFPA et EPN CGAAER IEA

Résumé : la présente note définit les modalités d'organisation du stage d'une durée de deux semaines que doivent effectuer les élèves ingénieurs de l'agriculture de l'environnement (IAE) de 2ème année au sein de l'enseignement technique agricole public.

Textes de référence :
- décret n°2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement.

La présente note définit les modalités d'organisation du stage d'une durée de deux semaines que doivent effectuer les élèves ingénieurs de l'agriculture de l'environnement (IAE) de 2ème année au sein de l'enseignement technique agricole public, préalablement à une affectation dans un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA).

1- Objectifs

Ce stage a pour objectif de permettre la découverte pratique des différentes missions d'un ingénieur dans un EPLEFPA et, en particulier, son rôle dans l'exercice de la mission d'expérimentation, de recherche appliquée et de développement attribuée par la loi à l'enseignement technique agricole.

Les ingénieurs en formation peuvent ainsi :

- découvrir les mécanismes institutionnels internes et externes de l'EPLEFPA et de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
- mettre en œuvre, sous forme d'apprentissage, leurs compétences en matière d'analyse territoriale, de gestion et d'animation de projets ;
- mettre en pratique des savoir-faire, grâce à la restitution de travaux à des commanditaires et, le cas échéant, en fonction des sujets, à des publics en formation à titre pédagogique (présentation orale). Il est organisé sous la forme d'une conduite de projet.

2- Modalités d'organisation

2.1- Sélection des sujets

Les stages sont définis et organisés sur la base des projets transmis par les DRAAF et les EPLEFPA à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) qui auront été retenus à ce titre.

Les propositions de projets **sont à adresser par messagerie électronique uniquement, au plus tard le 15 janvier 2018 ;**

- à M. Jacques GALLON, représentant du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) mandaté pour coordonner ce dispositif (jacques.gallon@agriculture.gouv.fr) ;

- à M. Jérôme MARCEL, chargé d'ingénierie à Agrosup Dijon (jerome.marcel@educagri.fr)

- à M. Nicolas CALAME, chargé de la gestion des emplois de direction des EPLEFPA au bureau de la gestion des dotations et des compétences – DGER (nicolas.calame@agriculture.gouv.fr).

Les EPLEFPA proposeront des sujets d'études en établissement, **en utilisant exclusivement le formulaire joint en annexe 1 à la présente note** qui sera transmis à la DRAAF pour validation, et, le cas échéant classement**.** Ces sujets devront répondre au cahier des charges suivant :

- répondre à une préoccupation locale comportant une dimension territoriale, mettant les élèves ingénieurs en relation avec les acteurs internes et externes du projet ;

- permettre aux étudiants de réaliser une action efficace de manière autonome avec un accompagnement assuré par la direction de l'EPLEFPA ;

L'étude sera proposée aux élèves IAE à travers une commande. Les résultats seront à fournir en fin de période de stage et tiendront compte de la durée limitée du stage et de ses objectifs pédagogiques.

Les sujets d'études pourront porter sur un élément du projet de l'EPLEFPA, ou sur une action dans laquelle il est engagé (par exemple : pôle d'excellence rurale, contrat de pays, partenariat territorial, actions « EDUC' ECOPHYTO », actions « ECOANTIBIO 2 » « Enseigner à produire autrement », groupements d'intérêt économique et environnemental, agroécologie, agroforesterie…).

Les DRAAF pourront aussi prendre l'initiative de proposer des sujets en lien avec des thématiques d'économie agricole régionale, en accord avec les directeurs des EPLEFPA concernés.

Un comité de sélection, composé du représentant du CGAAER précité et d'un représentant d'AgroSup Dijon se réunira courant janvier et procédera au choix des sujets retenus.

Les stagiaires seront alors invités par l'intermédiaire d'AgroSup Dijon à se positionner sur ces sujets.

AgroSup Dijon communiquera la liste des stagiaires (par groupe de 2 ou 3 élèves) affectés à chaque projet au bureau de la gestion des dotations et des compétences.

Ces éléments, une fois centralisés, seront immédiatement communiqués aux DRAAF, chargées d'informer les directeurs des EPLEFPA concernés par l'accueil de stagiaires.

2.2- Préparation du stage

Afin de préparer le stage dans les meilleures conditions, les actions suivantes seront conduites :

- la DRAAF et le directeur des EPLEFPA d'accueil fourniront aux stagiaires, au minimum trois semaines avant le début du stage, les éléments documentaires et de contexte nécessaires à la préparation de l'étude ;

- avant le début du stage, les stagiaires sont invités à prendre contact avec la DRAAF et le directeur d'EPLEFPA, afin de préciser l'organisation pratique du stage, ainsi que ses objectifs ;

- les stagiaires fourniront au directeur de l'EPLEFPA d'accueil, dans la mesure du possible quinze jours avant le début du stage, une courte fiche d'organisation de leur travail (contacts préalables, analyse des documents).

- Un enseignant d'AgroSup Dijon sera désigné comme tuteur pédagogique pour assurer l'encadrement du stage. Il évaluera la production écrite (annexe 3).

2.3- Déroulement du stage

Les élèves-ingénieurs seront accueillis par groupes de 3 (ou, à défaut, de 2) dans un EPLEFPA et une DRAAF. Ces derniers assureront la logistique concernant la restauration, l'hébergement, les déplacements locaux et les moyens administratifs nécessaires.

L'accueil en début de stage devra être effectué impérativement par le directeur régional ou son représentant, pour bien en préciser les attentes, mais aussi les finalités et le cadre au sein du cursus de formation des IAE, ingénieurs de l'État.

Le stage se déroulera du 19 au 30 mars 2018.

2.4- Production et évaluation à l'issue du stage

Le stage se conclura par une production « technico-socio-économique » sous forme d'un court rapport (15 pages maximum, hors annexes, avec un résumé en langue française et un résumé en langue anglaise en première et deuxième pages), comportant une présentation du sujet et une analyse de la situation, un récapitulatif des actions conduites, ainsi que les observations ou préconisations à destination de l'EPLEFPA et de la DRAAF.

Les élèves IAE devront présenter oralement, le dernier jour de leur stage, les principaux éléments de leur diagnostic de l'étude au directeur régional ou à son représentant et au directeur de l'EPLEFPA.
La soutenance sera évaluée par le ou les commanditaires à partir de la fiche d'évaluation (modèle en annexe 2). Cette fiche sera transmise au responsable pédagogique d'AgroSup Dijon par mail : jerome.marcel@agrosupdijon.fr.

De même, la production écrite sera évaluée par le tuteur pédagogique d'AgroSup Dijon selon les critères de la fiche en annexe 3. Celle-ci doit être transmise au tuteur pour le 13 avril 2018.

La note finale attribuée au stage sera la moyenne des 2 notes obtenues.

La note attribuée au stage permet de valider quatre ECTS (European Crédits Transfert System) et est donc intégrée à part entière dans le cursus de formation.

3- Éléments logistiques

Les conditions du stage sont à formaliser dans une convention de stage préparée et suivie par AgroSup Dijon. Le responsable pédagogique du stage est joignable par mail : jerome.marcel@agrosupdijon.fr ou par téléphone : 06 35 54 04 88.

Les déplacements des élèves IAE pour ce stage sont pris en charge selon les modalités prévues par AgroSup Dijon. La logistique « locale » (hébergement, restauration, déplacements locaux, utilisation des moyens de l'EPL dans le cadre du stage) est assurée par l'EPLEFPA d'accueil.

Le sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences

Jean-Luc TRONCO

ANNEXE 1

Proposition de
STAGE EN EPLEPFA

Du 19 au 30 mars 2018

Année scolaire 2017-2018

Date :

Identification du commanditaire du stage :

Nom : Prénom :
Adresse électronique :

Organisme : Fonction dans l'organisme :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Titre proposé pour le stage :

Le contexte et les objectifs de l'étude :
(Présentation de l'EPLEFPA (en quelques lignes), du sujet proposé dans le contexte de l'établissement et des objectifs du projet proposé).

Nature du travail attendu ou méthodologie proposée :

Type d'activités que nécessite la réalisation du projet :
(contacts à prendre au sein de l'EPL, visites ou contacts à l'extérieur de l'établissement, recherches d'informations bibliographiques, etc...).

Supports disponibles et consultables avant le stage
(*Etudes déjà réalisées ou documents disponibles au sein de l'EPL ou pistes pour étude bibliographique amont (si nécessaire).*

Organismes et personnes (internes ou externes) à contacter dans le cadre de l'étude :

Modalités Pratiques :
(lieu, prise en charge repas, hébergement possible, véhicule administratif et modalités, encadrement …).

Rédigé par :
Fonction dans l'établissement

Avis DRAAF-SRFD : ☐ Rang de priorité (si plusieurs sujets transmis)

ANNEXE 2 **2017-2018**

Fiche d'évaluation du stage en EPLEFPA (prestation orale) de

Mme/ M

Mme/ M

Mme/ M

Rappel du sujet proposé

.....
.....

Encadrement assuré par

.....fonction :.....

du..... au.....2018.

Ce stage avait pour objectif de permettre aux élèves fonctionnaires de :

- découvrir et comprendre l'environnement et les mécanismes institutionnels internes et externes de l'EPLEFPA et de la DRAAF ;

- mettre en œuvre, à titre d'apprentissage, leurs compétences en matière d'analyse territoriale et de gestion/animation de projets ;

- mettre en œuvre des compétences en matière de restitution de travaux aux commanditaires et, le cas échéant, à titre pédagogique à des publics en formation.

Suite à la présentation des travaux, la note suivante a été attribuée :

Notation	
Immersion et intégration au sein de l'EPLEFPA permettant de prendre connaissance et de comprendre l'environnement et le fonctionnement de l'EPLEFPA	/10
Gestion du projet (méthodologie, calendrier, analyse, management du groupe, propositions)	/20
Restitution orale des résultats	/10
Total	/40
Note finale sur 20	/20

Commentaire général sur le travail effectué.

Signature du DRAAF ou son représentant Signature du directeur de l'EPLEFPA

ANNEXE 3 **2017-2018**

Fiche d'évaluation du stage en EPLEFPA (prestation écrite) par le tuteur pédagogique d'Agrosup Dijon

Mme/ M

Mme/ M

Mme/ M

Rappel du sujet proposé

.....
.....

Encadrement assuré par

.....fonction :.....

du..... au.....2018.

Ce stage avait pour objectif de permettre aux élèves fonctionnaires de :

- découvrir et comprendre l'environnement et les mécanismes institutionnels internes et externes de l'EPLEFPA et de la DRAAF ;

- mettre en œuvre, à titre d'apprentissage, leurs compétences en matière d'analyse territoriale et de gestion/animation de projets ;

- mettre en œuvre des compétences en matière de restitution de travaux aux commanditaires et, le cas échéant, à titre pédagogique à des publics en formation.

Suite à la production écrite, la note suivante a été attribuée :

Notation	
Forme du document : orthographe, expression écrite, présentation, …	/10
Compréhension de la commande (contexte, sujet, cadre, …)	/10
Gestion du projet (méthodologie, calendrier, analyse, propositions/préconisations)	/20
Total	/40
Note finale sur 20	/20

Commentaire général sur le travail effectué.

Signature du tuteur pédagogique d'Agrosup Dijon